



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

Téléphone : 514 657-2333  
Sans frais : 1 855 657-2333  
Courriel : info@garantiegr.com

7171, rue Jean-Talon Est, bureau 200  
Montréal (Québec) H1M 3N2

[GarantieGCR.com](http://GarantieGCR.com)

---

## TRAVAUX PRIS EN CHARGE PAR L'ADMINISTRATEUR

Numéro de dossier : 136392-  
Numéro de devis : 1340  
Adresse du bâtiment : Laval  
[Redacted address details]

Mark Richardson  
Bureau: 514 657-2333,

### POINTS EN TRAVAUX

#### 7. DRAINAGE DE SURFACE ET SOUTERRAIN

le crépis de fondation à été installé trop bas.

Le soumissionnaire devra excaver le pourtour de la fondation d'environ 6"

Enlever le crépi sur le mur de fondation installé sous le niveau fini du sol

Nettoyer la fondation ou le crépis a été enlevé et appliquer une protection contre l'humidité (goudron)

Note : un système d'irrigation est installé le long des fondations a l'arrière et sur les façades latérales.

Refaire le crépi sur le mur de fondation aux endroits ou ce dernier a décollé

Ajouter un prix séparé pour installer une finition d'acrylique sur la totalité de la fondation (environ 400 pi2)

Restaurer le terrain tel qu'avant travaux (tourbe, pavé uni et système d'irrigation)